CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction

NEW

Atteinte des objectifs

NEW

PRAXIS - RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/04/14

Réf. G2628

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Développer une posture de Responsable APS
Maîtriser le cadre SNSS 2025-2030
Concevoir et déployer un programme APS structuré
Construire et animer les coopérations territoriales
Manager une équipe et piloter l'organisation
Mesurer, valoriser et pérenniser

◗ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Éducateurs en activité physique adaptée (APA)
Enseignants en activité physique adaptée
Éducateurs sportifs intervenant en structure médico-sociale
Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens
Responsables de service en ESSMS
Professionnels du sport-santé
Chargés de mission prévention santé / sport-santé

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Mathilde JULIOT
Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH
06 30 11 05 74 - mathilde.juliot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)

G2628

Du 20/09/2027 au 16/12/2027 - 6 jours - 42 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 100 €
Tarif non-adhérents	2 310 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet	Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 : Le métier de Responsable APS (2j)

Cadre et enjeux Sport-Santé (SNSS 2025-2030) (1j) :
• Place des APS/APA dans les politiques publiques : prévention, soin, accompagnement.
• Santé mentale comme fil conducteur : bénéfices, messages clés, formats d'accueil, leviers de motivation.
• Publics prioritaires (handicap, dépendance, maladies chroniques, publics éloignés) ; universalisme proportionné.
• Repères réglementaires et institutionnels : prescription, responsabilités, qualité, sécurité.

Métier et posture de Responsable APS : qualité, sécurité, éthique (1j)
• Missions et posture du Responsable APS : pilotage, coordination, communication, articulation pluridisciplinaire.
• Cadre qualité et sécurité : qualification des intervenants, protocoles, traçabilité, gestion des risques.
• Repères éthiques : consentement, confidentialité, respect des choix, lutte contre la stigmatisation.
• Écosystème sport-santé : prescripteurs, CPTS, Maisons Sport-Santé, clubs/structures sport-santé, collectivités, acteurs du médico-social.

Ateliers / mises en situation :
• Rédiger une fiche de poste « Responsable APS » en ESSMS.
• Cartographie de partenaires et scénarios d'orientation à partir de situations-types.
• Analyser un besoin d'un public et formuler une réponse APS adaptée (objectifs, freins, facteurs de réussite).

MODULE 2 : Construire, piloter, évaluer et valoriser un programme APS (2j)

• Construction d'un programme structuré : objectifs, choix d'activités, progression, adaptation, accessibilité, formats inclusifs.
• Pilotage opérationnel : plan d'action, ressources, budget simplifié, calendrier, suivi.
• Évaluation : indicateurs de déploiement et d'impact, retours usagers/professionnels, amélioration continue.
• Valorisation et lisibilité de l'offre : communication, argumentaire, référencement, etc.

Ateliers / mises en situation :
• Benchmarking territorial et analyse d'offres existantes.
• Gestion de projet : feuille de route et plan de déploiement.
• Pitch d'un programme APS auprès d'un partenaire/financeur.

MODULE 3 : Manager une équipe APS et organiser l'activité (1j)

• Coordination d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un programme APS.
• Rôles, missions, compétences des intervenants ; montée en compétences.
• Organisation opérationnelle : plannings, temps de coordination, interfaces avec les équipes soignantes/éducatives, partenaires.
• Dynamique collective : communication interne, rituels, conduite du changement.

Ateliers / mises en situation :
• Jeux de rôle : brief d'équipe, régulation d'un désaccord, animation d'une réunion de coordination.

VALIDATION DU PARCOURS (1 jour)

• Évaluer la capacité à concevoir, piloter et promouvoir un programme APS.
• Soutenir un projet APS devant un jury d'experts.

INTERVENANT.E.S

• Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH
• Mailys Boucherba, Directrice de TousCap
• Alexia Garambois, Enseignante APA

MÉTHODES MOBILISÉES

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants
Apports Théoriques - Animations d'ateliers : vidéo, cas pratique, quizz, brainstorming

EN AMONT DE LA FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 100 €
Non-adhérents	2 310 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSION.S

Paris	20, 21 sept. 2027 et 8, 9 nov. 2027 et 15, 16 déc. 2027